VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur du Second District, portant les numéros municipaux 2425-2427 rue Orléans, entre Rocheblave et Tonti.

Industrial Homestead Association vs. William Surgi.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,543 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Une certain lot de terre, ainsi qui toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Second District de cette ville, désigné par le No. 7, dans l'Ilet No. 211, borné par les rues Orléans, Ste-Anne, Rocheblave et Tonti. Le dit lot commence à une distance de 86 pieds, 11 pouces et 2 lignes de la rue Rocheblave et mesure 30 pieds de face à la rue Orléans sur 81 pieds, 7 pouces et 2 lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Tonti, et une profondeur sur la ligne de côté vers la rue Rocheblave sur 81 pieds; 8 pouces et 2 lignes, comme il est démontré dans un croquis annexé à un acte passé devant A. Doricourt, ancien notaire, le 1er mars 1863.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1

ANNONCE JUDICIAIR.

Vente de propriété de valeur améliorée du Deuxième District, formant le coin des rues Ste-Anne et Bourbon, dans l'Ilet rue Royale et Dumaine.

Interstate Trust and Banking Co. vs. Succession de Joseph Franck.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,490 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Second District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ste-Anne, Dumaine, Royale et Bourbon, formant le coin des rues Ste-Anne et Bourbon, et mesurant suivant le plan de A. De Armas, voyer, daté du 20 octobre 1878, trente-sept pieds six pouces et cinq lignes de face à la rue Ste-Anne sur une profondeur et face à la rue Bourbon soixante-quatre pieds quatre pouces et quatre lignes.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans
W. S. LEWIS, Avocat pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif VENDREDI, 9 janvier 1914, d'une propriété de valeur améliorée du Quatrième District, portant les numéros municipaux 2011-13 rue Magazine, entre les rues St-Andrew et Joséphine.

Annie F. Campbell vs. Leo Campbell.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,462 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 9 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

1 — Un certain lot de terre situé dans le Quatrième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 144, borné par les rues Magazine, Camp, St-Andrew et Joséphine, désigné par la lettre C sur un plan joint à un acte de vente de A. Hero, Jr., notaire, daté du 3 mai 1878, commençant à une distance soixante-cinq pieds, cinq pouces, quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesure vingt-et-un pieds, onze pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds, sept pouces et quatre lignes de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes en profondeur.

2 — Un certain lot de terre situé dans le même Ilet que la propriété ci-dessus décrite, désigné par la lettre B sur le même croquis ci-dessus mentionné, commençant à une distance de quatre-vingt-sept pieds, quatre pouces et quatre lignes du coin de la rue St-Andrew et mesurant vingt-et-un pieds, cinq pouces de face à la rue Magazine, vingt-et-un pieds trois pouces de largeur en arrière, sur cent six pieds, six pouces et sept lignes de profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
CHARLES F. CLAIBORNE,
Avocat pour la demanderesse.
déc 5 6 12 19 26—jan 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Quatrième District, portant le numéro municipal 1305 rue Ste-Marie, entre les rues Coliseum et Chestnut.

Emile F. Naef vs. Henry A. Veazie, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,711—En vertu d'un writ de saisie et de vente, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 29 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et qui seront élevées là-dessus, les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendences qui y en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'Ilet No. 175, borné par les rues Ste-Marie, Coliseum, Chestnut et Felicity, désignés comme terrains Trois et Quatre sur un plan par C. A. Hedin, architecte, daté du 27 mai 1850, suivant lequel, les dits terrains s'adjoignent, l'un à l'autre, et mesurent chacun trente-et-un pieds, onze pouces, cinq lignes de face à la rue Ste-Marie, par trente-deux pieds de largeur sur la ligne arrière; Terrain No. Trois formant le coin des rues Ste-Marie et Chestnut, et mesurant en profondeur sur la rue Chestnut cent vingt-neuf pieds, un pouce et trois lignes, et la ligne opposée qui le divise du lot No. Quatre, à une profondeur de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes, et lot No. Quatre a une profondeur sur la ligne du côté opposé le divisant du lot No. Trois de cent vingt-huit pieds, cinq pouces et six lignes et une profondeur sur la ligne de l'autre côté de cent vingt-sept pieds, dix pouces et deux lignes. Les bâtisses sur la dite propriété portent le numéro 1305 rue Ste-Marie.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions — Comptant; l'acquéreur devra au moment de l'adjudication faire une dépot de dix pour cent.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
FREDERICK C. MARX,
Avocat pour le demandeur.
déc 26—jan 2 9 16 23 30

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le shérif, le VENDREDI, 2 janvier 1914, d'une grande propriété de valeur améliorée, du Sixième District, portant le No. 1120 rue State, entre les rues Perrier et Coliseum.

Edward A. Saucier vs. Elisha N. Evans.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,341—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre, avec toutes les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No. 22, Bloomingdale, borné par les rues State, Perrier, Coliseum et Webster (ou ligne haute de Bloomingdale). Les dits lots sont désignés par les Nos. six et sept, sur un croquis d'arpentage fait par C. Uncas Lewis, député voyer de la ville, daté le 10 mai 1906, annexé à un acte de vente, Wilson et autres à Weil, devant C. G. Rebentish, notaire de cette ville, le 11 juillet 1906, et mesurant d'après le ci-inclus et s'adjoignant l'un à l'autre, lot six, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière ligne, par une profondeur de cent pieds et quarante-un pieds, huit pouces sur la ligne le divisant du lot No. cinq, et cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne le divisant du lot No. sept; et lot No. sept, vingt-neuf pieds de face à la rue State par la même largeur sur l'arrière, par une profondeur de cent quarante-et-un pieds, deux pouces sur la ligne, le divisant du lot No. six et cent quarante pieds, huit pouces le divisant du lot No. huit.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Condition—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
T. B. WALKER & B. Y. WOLF,
Avocats pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan2

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente par le shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'un propriété améliorée de valeur du Premier District, portant le numéro municipal 2062 rue Canal, coin de la rue Broad (Ilet rue Dorgenois et avenue Cleveland).

L. M. Layman vs. Succession de Maurice P. Woulfe.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,406 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terrain situé et étant dans le Premier District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet borné par les rues Gasquet (maintenant Cleveland), Canal, Broad et Dorgenois, désigné par le No. 1 sur un plan par Reisenstein, daté du 9 mai 1879, déposé au bureau de Théodore Guyol, ancien notaire dans cette ville de la Nouvelle-Orléans, comme plan O, lequel dit lot de terre mesure 20 pieds de face à la rue Canal sur 136 pieds, 3 pouces et 3 lignes de profondeur et de face à la rue Broad, et formant le coin de ces deux rues, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges et avantages qui y appartiennent de quelque façon.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
A. D. DANZIGER,
Avocat pour le demandeur.
nov29,30—dec5,12,19,26—Jan2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente par le Shérif, VENDREDI, le 2 janvier 1914, d'une propriété améliorée de valeur dans le Cinquième District, portant le numéro municipal 1314 rue Teche, dans l'Ilet Lamarque, Nunez et Socrate.

Oliver Dorsey vs. Manville Green et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,468 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, VENDREDI, le 2 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent de quelque façon, situé dans le Cinquième District de cette ville, dans l'Ilet No. 219, borné par les rues Teche (autrefois Monroe), Lamarque (autrefois Lapeyrouse), Nunez (autrefois Franklin) et Socrates, désigné comme lot No. 4 du dit Ilet. Le dit lot mesure 31 pieds, 11 pouces et 5 lignes de face à la rue Teche, la même largeur en arrière, sur une profondeur de 120 pieds entre lignes parallèles.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil Paroisse d'Orléans.
JOHN E. FLEURY, Avocat pour le demandeur.
nov29—dec5,12,19,26—jan1,9

VENTES A L'ENCAN

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de shérif d'une grande quantité de whiskies de qualité supérieure, à savoir: 7 barils Old Rye, 7 caisses Joel E. Frazier, 1 caisse Edgewood, 5 caisses Old Crow, 2 caisses Cascade, 20 caisses R. E. Parker, 2 caisses Jack Bean, 2 caisses Paul Jones, 1 caisse Guckenheimer, 4 caisse Scotch, 3 caisses Jersey Cream, 5 caisses Bonnie Rye, 6 caisses Mumms Rye, 10 caisses Old Foster, 2 caisses Hill & Hill, 2 caisses cream de la cream, 1 caisse Cream, 1 caisse Pearl, 1 caisse Red Top Rye, 5 caisses Old Saxon, 5½ caisses Duffy Malt, 1 caisse Black White, 42 bouteilles Whiskey sous cartons, 3½ caisses Kentucky Hill en bouteilles, 4½ caisses Old Forester, et un lot de whiskey en bouteilles de marques diverses et également en barils. Aussi un grand nombre de caisses de: Apricot Brandy, Peach Brandy, Vin de mûres, vin de Sherry, vin de la Virginie, bière Schlitz et Budweiser, vin de Médoc, Genièvre, Cognac, etc. Harasses de bouteilles vides, sacs de bouchons, emballage, étiquettes, caisses vides, etc. Meubles de bureau, etc. Une machine à écrire Underwood et bureau, une caisse enregistreuse National, lit en fer, sommier, divers, etc. Aussi bail et droit d'occupation.

Mme Bettie P. Wertein vs. Non Simon.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,439 — En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessous intitulée, je procèderai à la vente aux enchères publiques, dans le local ci-après désigné, le LUNDI, 5 janvier 1914, à 10 h. 30 du matin, la propriété suivante décrite à savoir:

En mon entrepôt, Nos. 508-512 rue de Chartres, entre les rues St-Louis et Toulouse:

1—Un grand assortiment de whiskies, vins, brandies, bière, genièvre, cognac, etc.; ausel meubles de bureau, divers, etc., suivant inventaire enregistré. Une machine à écrire Underwood, et une caisse enregistreuse National.

2—Le terme non expiré, du bail du local situé No. 521 rue Bienville, le dit bail expirant le 30 septembre 1914, le loyer étant de 65 dollars par mois payable mensuellement, et en cas de non vente du dit bail, là et alors il sera offert en vente.

3—Le droit d'occupation du local No. 521 rue Bienville, depuis la date de la vente jusqu'au 30 septembre 1914.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
MERRICK, GENSLER & SCHWARZ,
Avocats pour la demanderesse.
déc 21 24 30—jan 5

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Sixième District, portant le numéro municipal, No. 5721 Tchoupitoulas, entre la rue Arabella et l'avenue Nashville.

Prudential Savings et Homestead Society vs. William Hayes Geagan.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,600 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les bâtisses et les améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Sixième District de la ville de la Nouvelle-Orléans, dans l'Ilet No. 9 de Hurstville, borné par les rues Tchoupitoulas, Annonciation et Arabella et l'avenue Nashville, suivant un plan dressé par Mandeville, architecte, daté du 5 novembre 1841; le dit lot est désigné par le numéro 3 et mesure trente pieds de face à la rue Tchoupitoulas, sur une profondeur de cent deux pieds et cinq pouces, laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 5721 Tchoupitoulas en la ville de la Nouvelle-Orléans.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
U. MARINONI,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,15

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente d'une vaste propriété de valeur améliorée du Sixième District, formant le coin des rues Broadway et Ferdinand (dans l'Ilet des rues Elizabeth et Pine). Bâtisses portant les numéros municipaux 230, 232 et 240 rue Broadway, aussi Nos. 7208 et 7210 rue Ferdinand.

Morris Michaelis vs. Jules W. Markel.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,442 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Trois certains lots de terre, ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou qui y appartiennent, de quelque façon situé dans le Sixième District de cette ville dans l'Ilet No. 26, borné par les rues Broadway, Pine, Elizabeth et Ferdinand, lesquels dits terrains sont désignés par les numéros seize, dix-sept et dix-huit suivant un croquis de voyer fait par C. Uncas Lewis, député voyer de cette ville, daté le 23 janvier 1906, annexé à un acte passé devant Bernard Tiche, notaire, le 21 septembre 1910, et mesurant chacun trente pieds de face à la rue Broadway, par cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles. Terrain No. 16 formant le coin des rues Broadway et Ferdinand.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil, Paroisse d'Orléans.
TICHE & ROGERS, Avocats pour le demandeur.
déc 19 26—jan 2 9 16 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Emanuel L. Weil vs. P. J. Fleitrich, et al.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 106,535 — En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Hon. Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le VENDREDI, 16 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Un lot de terre situé dans le Sixième District, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, connu comme Hurstville, désigné comme lot No. 101, compris entre les rues Burthe ou Burk, Hodge et l'avenue Nashville et la ligne de Bloomingdale.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
JOS. LAUTENSCHLAEGER,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,15,16

AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mme Julia Feltz, veuve d'Otto F. Theisman.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 88,051 — Division A — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Mlle Marie Louise Theisman, administratrice de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
CARROLL, HENDERSON & CARROLL, Avocats.
déc31—jan 4 9

Succession de Caroline Maher, veuve en premier mariage de Christopher Fess et par second mariage de Sebastian Huber.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,974 — Division A — Attendu que Mme Leonora Fess ward, veuve de Thomas J. Ward, a présenté un pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de Caroline Maher, veuve en premier mariage de Christopher Fess et par second mariage de Sebastian Huber.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
GEO. W. FLYNN, Avocat.
déc31—jan 4 9

Succession de John E. Staes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,294 — Division E — Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Anaclet Staes, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
EMILE POMES, Avocat.
déc30—jan3 8

AVIS AUX CREANCIERS

In re Theodore Walter Danziger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 106,957 — Division E — Attendu que Harold Danziger a présenté une pétition à la cour dans le but d'obtenir des lettres de curateur dans les affaires de Theodore Walter Danziger, un absent.

Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut intéresser de faire valoir dans les dix jours les raisons pourquoi cette pétition ne serait pas accordée.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. Y. SANDERS et FOSTER, MILLING, BRIAN & SAAL, Avocats.
déc31—jan 4 9

A. J. Plauche vs. J. D. Taylor Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans — No. 99,179 — Division C (Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par L. Gustave Elfer, receveur dans cette affaire, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
ERNEST T. FLORENCE, Avocat.
déc30—jan 3 8

VENTES A L'ENCAN.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de propriété de valeur améliorée du Troisième District, portant les numéros municipaux 2457-2459 rue Nord Galvez ou Grant, entre les rues Arts et Musique.

Suburban Building and Loan Association vs. Catherine Voegtle, veuve d'Henry Moeglich.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No. 106,494—En vertu d'un writ de saisie et de vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à vendre à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 22 janvier 1914, à midi, la propriété ci-après décrite à savoir:

Deux certains lots de terre ainsi que toutes les bâtisses et etc., situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Nord Galvez ou Grant, Nord Miro, Arts et Music, les dits lots sont désignés par les numéros vingt-deux et vingt-trois suivant un arpentage fait par C. Uncas Lewis, voyer, daté du 13 octobre 1906, une copie duquel est annexé à un acte de vente passé devant Fred Zengel, notaire, le 27 mai 1908, et suivant lequel arpentage le lot vingt-deux mesure trente pieds et huit pouces de face à la rue Nord Galvez ou Grant sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur entre lignes parallèles; et le lot vingt-trois mesure trente-deux pieds de face à la rue Nord Galvez sur cent vingt-huit pieds quatre pouces et six lignes en profondeur.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant: l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
SOUTHON & LOOMIS, Avocats pour la demanderesse.
déc 19 20 26—jan 2 9 16 21 22

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété améliorée et de valeur du Sixième District, portant le numéro municipal 4630 rue Clara, entre les rues Cadix et Valence.

Aaron Stoeg, Salvador Bennett et E. Vidrine, Liquidateurs, Etc., vs. Alfred White, et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans — No. 105,759 — En vertu d'un writ de fieri facias contre Frederick A. Middleton, qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procèderai à la vente aux enchères publiques à la Bourse des Propriétés Foncières, No. 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 15 janvier 1914, à midi, la propriété suivante décrite à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages et dépendences qui y appartiennent ou en dépendant de quelques façon, situé dans le Sixième District de la Nouvelle Orléans dans l'Ilet No. 643, autrefois Ilet No. 117 West Boulignt, borné par les rues Clara, Magnolia (autrefois Arcadia), Cadix et Valence; le dit lot commence à une distance de cent vingt pieds du coin de la rue Clara et Valence, et mesure trente pieds de face à la rue Clara, sur cent vingt pieds de profondeur suivant un croquis annexé à un acte d'agrément de vente entre Peter Kiser et Alfred White, passé devant W. R. Ker, notaire, le 30 juillet 1901.

Saisie dans le procès ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquereur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
WM. H. PASCOE,
Avocat pour le demandeur.
déc—12,13,19,26jan—2,9,14,15

L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,
EDITION HEBDOMADAIRE,
EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, CANADA, MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$9.00-Un An | $4.50-6 Mois | $2.25-3 Mois | $0.75-1 Mois

POUR L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$12.15-Un An | $6.10-6 Mois | $3.05-3 Mois | $1.05-1 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, LE MEXIQUE ET CUBA, PORT COMPRIS:

$3. - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 M

LE CANADA ET L'ETRANGER

$4.00 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.35 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

EDITION DU DIMANCHE

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express